

Le 10 juillet, M Salvator, maire d'Aubervilliers, a publié une lettre ouverte à Vincent Peillon.

Dans ce courrier, le maire d'Aubervilliers y explique que, convaincu par le projet ministériel de réforme des rythmes scolaires, la mairie est prête à la mettre en place à la rentrée 2013 mais que la réussite de son projet serait mise en péril par la contestation permanente des enseignant-es, qu'il n'a pas su convaincre en dépit de la concertation mise en place.

Nous sommes indignés par le contenu de cette lettre et ses mensonges, les propos diffamants qui y sont tenus à l'égard des enseignant-es de la ville ainsi que les insinuations qui remettent en cause leur professionnalisme sous prétexte qu'ils et elles se sont vigoureusement opposé-es à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires sur la ville, et ce à juste titre.

Nous souhaitons donc rappeler publiquement certains éléments du débat que Monsieur le maire semble avoir omis d'explicitier à Monsieur le ministre :

- Ce qu'il appelle de la concertation sont des réunions qui ont été obtenues à la suite des protestations des enseignant-es (et certainement pas à l'initiative de la mairie) et que lors de ces réunions, les enseignant-es ont toujours indiqué qu'ils et elles étaient opposé-es à son projet.
- Les conseils d'école consultés se sont unanimement prononcés contre la réforme.
- Les problèmes qui ont été soulevés l'année scolaire passée par les enseignant-es n'ont pas trouvé de réponses satisfaisantes.

Dans ce courrier, M Salvator en appelle également à la coopération et à la nécessaire coordination des enseignant-es pour la réussite de son projet. Nous ne pouvons tolérer ces propos alors même que les analyses et la professionnalité des enseignant-es ont été remis en cause par un déni de dialogue social avec les différents interlocuteurs de la mairie d'Aubervilliers.

En effet, trois semaines après la rentrée des classes, nous constatons que ce que nous avons annoncé avant les vacances est d'actualité et que cette réforme a de nombreuses incidences et répercussions négatives.

Pour les élèves, ces nouveaux rythmes sont totalement anxiogènes car ils ne finissent jamais à la même heure et sont très fatigants à cause de l'amplitude des semaines.

Pour les enseignant-es, cette augmentation de l'amplitude horaires dégrade leurs conditions de travail et a des nombreuses répercussions dans leur vie personnelle.

Elle entretient auprès des familles et des enfants, la confusion entre les temps scolaires et périscolaires.

Il n'y a pas toujours pas de locaux suffisants et la mairie n'a pas le droit de réquisitionner les locaux scolaires même avec la bénédiction de l'Education nationale Par ailleurs, une salle de classe n'est pas une salle d'activité.

Ainsi, la majorité des enfants passent leur 1h 30 d'activités périscolaires dans les cours d'école.

Les enseignant-es des RASED et les CLIN qui prennent en charge les élèves sur plusieurs écoles se retrouvent dans des contraintes d'emploi du temps intenable pour que les prises en charge des élèves des écoles A et B soient équitables. Cela est cependant, totalement impossible car les enseignant-es eux même sont rattaché-es soit à une école A soit à une école B. Conséquence : les temps de prise en charge des élèves en difficulté ou allophones sont réduits.

Les enfants d'une même fratrie ne finissent pas aux mêmes horaires, quand l'un-e est sur une école A et l'autre sur une école B.

Enfin, un peu plus loin dans la lettre, M Salvator y indique que l'école doit rester un lieu préservé ! Sur ce point nous sommes bien d'accord avec lui.

Nous considérons, en effet que l'école doit être préservée de toutes instrumentalisation politiques, ce qui n'est pas le cas à Aubervilliers puisque la principale raison qui a animé la décision de mise en place de cette réforme à la rentrée 2013, n'est pas sans lien avec le calendrier électoral de l'année 2014**.

Plus que jamais nous restons opposés à cette réforme néfaste qui n'améliore en rien les apprentissages des élèves. Elle creuse un peu plus les inégalités entre les enfants des zones favorisées et défavorisées.

Il n'est pas question pour nous de collaborer à cette réforme qui met en péril l'indépendance des missions des enseignant-es face aux collectivités territoriales.

Cette réforme n'a qu'un seul but : faire entrer l'école dans l'ère de la co-éducation en la territorialisant par le biais du projet éducatif départemental territorial (PEDT). Celui-ci ouvre grand la porte à l'entrée des collectivités territoriales sur le champ des prérogatives éducatives nationales et instaure une inégalité inévitable sur le territoire.

Nous ferons tout pour que cette réforme soit abrogée et que les 80 % des communes qui ne l'ont pas appliqué à la rentrée soient encore plus nombreuses en 2014.

Sud éducation Créteil, le 26 septembre 2013

* La lettre est consultable en ligne : http://www.aubervilliers.fr/actu90966.html?var_recherche=Lettre%20ouverte%20à%20Vincent%20Peillon

** C'est le maire qui l'a indiqué lors d'une audience, entre les enseignant-es, les parents d'élèves et les personnels communaux, au mois de mars 2013. Il souhaitait en effet mettre en place la réforme dès 2013 parce qu'il voulait que la mairie consacre l'année scolaire à venir à sa réélection !!!